

Séance publique du 17 mai 2005

Délibération n° 2005-2680

commission principale : développement économique

objet : **Animation technopolitaine du site de la Doua - Avenant à la convention avec l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Lyon - Programme 2005 - Participation financière**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

La politique d'innovation

. Lyon métropole innovante (2003-2006)

A la fin des trois années du plan technopole, la Communauté urbaine a réalisé une étude d'évaluation de cette politique. Compte tenu des résultats de cette étude, elle a souhaité poursuivre une politique de soutien de l'innovation sur la base d'un concept renouvelé : Lyon métropole innovante.

Il s'agit, tout en s'appuyant sur les réalisations du plan technopole et en les confortant, d'élargir la vision de l'innovation (en termes d'acteurs et de thématiques) et d'améliorer le pilotage de la démarche.

Ainsi, Lyon métropole innovante se traduira par un plan d'actions en trois volets, qui intègre les enjeux de développement et de gouvernance mis en place pour Grand Lyon, l'esprit d'entreprise :

- coordonner les interventions de la Communauté urbaine pour l'aménagement des campus et réaliser un schéma de développement des universités,
- accompagner les pôles d'excellence,
- accompagner le développement des sites technopolitains.

Ces trois objectifs se déclinent notamment par la promotion de la recherche et le rayonnement international.

L'animation technopolitaine vise, à partir des compétences et du savoir-faire de l'agglomération en matière de formation et de recherche, à favoriser la diffusion de l'innovation sur le territoire et à contribuer ainsi à l'émergence de partenariats permettant de stimuler la création d'activités.

. La réactualisation des enjeux de Lyon métropole innovante (2005-2006)

A la suite de la mise en place du schéma régional d'enseignement supérieur et de recherche, Lyon métropole innovante se réoriente sur trois enjeux majeurs :

- renforcer l'articulation entre l'excellence scientifique et les pôles de compétitivité,
- améliorer les processus de transfert et d'échanges,
- favoriser l'animation et le rayonnement d'une politique de site.

. L'animation des sites technopolitains : croisement entre la politique d'innovation et la politique d'animation territoriale.

Le premier volet de ce plan se concrétise par des actions de valorisation des sites technopolitains - mises en place à titre expérimental dans le plan technopole - qui doivent maintenant être consolidées.

Cette démarche tend à doter l'ensemble des territoires d'animateurs technopolitains ayant pour mission :

- l'animation des laboratoires, des universités, des entreprises et plus généralement avec toutes les institutions pouvant concourir à la poursuite des objectifs,
- la détection et la contribution à la mise en œuvre de projets,
- la promotion et la valorisation du potentiel du technopole,
- l'accompagnement des entreprises dans leurs problématiques,
- l'information de la Communauté urbaine des attentes des acteurs locaux afin qu'elles puissent être intégrées dans les politiques communautaires,
- l'information des acteurs locaux de la stratégie communautaire.

La mise en place d'animateurs sur les sites technopolitains est une des premières initiatives de la Communauté urbaine dans ce domaine. Ils sont au croisement de la politique de soutien à l'innovation et de la politique d'animation territoriale sur des sites à fort potentiel en matière d'enseignement et de recherche.

Le comité de développement scientifique et technologique (CDST) de la Doua

. L'organisation du CDST de la Doua

Créé en 1991, le CDST de la Doua regroupe l'ensemble des établissements présents sur le site et a pour objectif d'accroître le rayonnement de ce site majeur de l'agglomération lyonnaise et d'en faciliter le développement économique, par :

- la création d'entreprises sur le domaine et sur ses environs,
- la venue d'organismes et d'entreprises innovantes ou de hautes technologies,
- le financement accru de projets d'ampleur pour le site (aménagement, équipements, etc.),
- la poursuite d'une politique active de transmission des savoir-faire scientifiques et technologiques vers les entreprises (valorisation de la recherche, transferts de technologies, formation continue, etc.),
- la mise en réseau des différents acteurs présents sur le site.

Le CDST ne représentant qu'une structure informelle, l'Institut national des sciences appliquées (Insa) a été désigné par le CDST de la Doua pour contractualiser avec la Communauté urbaine.

. Les orientations triennales

Le programme d'actions à trois ans du comité de développement scientifique et technologique (CDST) de la Doua, dans le cadre de la convention adoptée par délibération le 19 mai 2003, s'organise autour de six grandes orientations :

- être un relais d'information pour les acteurs internes et externes au domaine scientifique de la Doua,
- accroître la lisibilité et la visibilité du potentiel du domaine scientifique de la Doua,
- renforcer les liens entre le domaine scientifique de la Doua et les entreprises de haute technologie et de recherche de l'aire technopolitaine Villeurbanne-la Doua,
- positionner le domaine scientifique de la Doua sur le thème environnement et développement durable,
- favoriser le développement économique du site,
- améliorer le cadre de vie du technopôle.

Le bilan du programme 2004

. L'accueil et l'accompagnement des acteurs technopolitains (entreprises et laboratoires)

Le CDST est une porte d'entrée du territoire qui a traité plus d'une centaine de demandes concernant, pour un tiers, des demandes d'information générale ou de formation, un deuxième tiers des demandes d'information et de collaboration de recherche et le tiers restant étant réparti entre les offres et les demandes de stages, d'emploi et de recherche de locaux. Quatorze laboratoires et entreprises innovantes récemment

implantées ont été contactés pour recueillir les informations afin de valoriser leurs perspectives de développement. Le CDST a eu un rôle d'animation particulier sur trois événements majeurs : la semaine du développement durable, le salon Pollutec 2004 et la préparation de l'université d'été de l'environnement pour 2005. Le CDST intervient également dans la mise en relation avec les acteurs du domaine pour le montage du pôle de compétitivité chimie-environnement.

. Accompagner les grands projets du domaine scientifique de la Doua (institut des sciences analytiques, centre européen de RMN à très hauts champs, groupement de Lyon du Cemagref, Envirhônulp)

Mobilisation des chefs de projet et définition des besoins et des actions à mettre en place, dénomination commune pour désigner ce complexe : Clea-Cité lyonnaise de l'environnement et de l'analyse-participation à la définition de la stratégie pour que l'Institut des sciences analytiques (Isa) contribue au développement économique, positionnement du domaine scientifique de la Doua sur le thème de l'environnement et du développement durable (participation dans le groupe de travail sur la performance environnementale de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise).

. Valoriser le technopôle

Refonte de la présentation des filières de compétence de la Doua, associant une cinquantaine d'experts scientifiques, travail de référencement du site web pour optimiser le trafic (augmentation de trafic de 25 % par rapport à 2003 et 150 % par rapport à 2002 pour s'établir à près de 19 000 visiteurs), participation à la refonte du site Lyon sciences ressources, lancement du journal de la Doua avec des retombées positives, réalisation d'un dépliant d'information, accueil de délégations et d'entreprises.

. Une action particulière sur l'accueil et sur la qualité du site a démarré en 2004

Un groupe de travail a été constitué sur ce sujet ayant pour vocation d'être une cellule de réflexion et de proposition. Les premières réflexions portent sur la signalétique et le jalonnement du domaine scientifique de la Doua.

L'appui au CDST pour 2005

. Le programme d'actions

Au regard des grandes orientations, le programme d'actions du CDST pour 2005 fait suite au programme lancé en 2004 et se décline sur les points suivants :

- l'accueil et l'accompagnement des acteurs technopolitains (entreprises et laboratoires) : présentation de leur environnement (domaine scientifique de la Doua), meilleure connaissance de l'activité des entreprises présentes sur l'aire technopolitaine de la Doua et des compétences des laboratoires, jouer le rôle d'interface entre les acteurs économiques, les entreprises et les laboratoires, promotion des entreprises innovantes et des activités des laboratoires, etc,

- accompagner les grands projets : montée en puissance des actions d'accompagnement des grands projets de la Doua : implication dans le pôle de compétitivité-chimie - environnement Lyon Rhône-Alpes, organisation de la journée de l'Isa, participation à la seconde édition de l'université d'été de l'environnement,

- valoriser le technopôle : actualisation du site internet, édition de trois lettres d'information, accueil des délégations étrangères, contribution au contenu éditorial du portail économique de l'agglomération,

- le travail sur l'accueil et la qualité du site : groupe de travail interne, participation à la mise en place d'un comité de site, travail préparatoire au schéma de développement des universités.

. Budget et plan de financement prévisionnels

Dépenses	110 500 €
coûts salariaux globaux	60 000 €
fonctionnement (frais globaux)	7 500 €
journal de la Doua	14 000 €
site web de la Doua	4 000 €
journée de l'Isa	25 000 €

Ressources	110 500 €
subvention de la Communauté urbaine 2005	75 000 €
participation CDST + report 2004	23 000 €
demande de subvention complémentaire pour la journée de l'Isa	4 000 €
autofinancement Isa	8 500 €

Les critères d'évaluation

. Les critères quantitatifs

- la mise en place de la journée de l'Isa avec près de deux cents participants (majorité d'industriels),
- la mise en place d'un club d'entreprises - laboratoires sur la thématique de l'analyse,
- la rencontre d'au moins vingt entreprises et laboratoires de l'aire technopolitaine,
- la rédaction de trois lettres d'information,
- le nombre de contacts à la suite d'outils de communication ;

. Les critères qualitatifs

- la définition des besoins des industriels par rapport à l'Isa,
- caractériser le public demandeur d'information sur les compétences du domaine scientifique de la Doua (entreprises, chercheurs, institutionnels, étudiants...) et le type de demande,
- les retombées de la presse sur les grands projets et tout particulièrement sur l'Isa,
- la contribution au contenu éditorial du portail économique de l'agglomération.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil d'établir un avenant à la convention passée avec l'Insa de Lyon pour le programme d'actions 2005. La participation est arrêtée à 75 000 €, permettant le financement d'un emploi de chargée de mission à temps complet, des actions de communication et la prise en charge des frais de fonctionnement, conformément aux engagements précédents. Une subvention exceptionnelle, liée à la mise en place d'une journée de promotion de l'Institut des sciences analytiques destinée aux entreprises, est arrêtée à 4 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à l'avenant à la convention passée avec l'Insa de Lyon pour le programme d'actions 2005.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit avenant

3° - La dépense correspondante de 75 000 € (site technopolitain Insa) est imputée aux crédits inscrit au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 380 - fonction 90.

4° - La dépense correspondante de 4 000 € (journée de l'Isa) est imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 380 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,